

La loi initiale adoptée par le Parlement du Canada stipulait que la construction du pont devait commencer au plus tard le 31 décembre 1975. Les discussions au Congrès américain ont abouti à un changement du bill proposé. Le bill qui traitait uniquement de ce seul pont, le pont Fort-Falls, a été transformé en bill omnibus touchant tous les ponts internationaux aux États-Unis. Nous nous sommes donc retrouvés, après avoir adopté cette loi ici, avec une loi qui ne coïncidait pas avec celle des États-Unis. On a cru qu'au lieu d'essayer de faire adopter une autre mesure par le Congrès, ce qui pourrait prendre beaucoup de temps, il serait plus raisonnable de modifier la loi canadienne et de permettre aux autorités locales de procéder aux travaux de construction du pont.

Le bill vise donc fondamentalement deux objectifs. Tout d'abord, il tend à harmoniser la loi sur l'administration du pont Fort-Falls et la loi américaine pour que, je le répète, les différents paliers de gouvernement puissent travailler en collaboration à la réalisation du même objectif. Le bill vise également à retarder la date prévue pour le début de la construction, fixée par la loi au 31 décembre 1975. Il est évident qu'il ne sera pas possible de respecter ce délai puisque les travaux ne sont pas encore commencés et que l'emplacement du pont n'est même pas encore définitivement choisi. Le bill propose de prolonger le délai de cinq ans et de reporter la date au 31 décembre 1979. On aura ainsi tout le temps de procéder aux autres recherches nécessaires.

Du côté canadien, on semble s'être mis d'accord sur ce point. La municipalité de Fort Frances a adopté une résolution demandant l'adoption du bill. La province de l'Ontario ne semble pas avoir d'objections. Je recommande donc l'adoption du bill par le Sénat.

(Sur la motion du sénateur Haig, le débat est ajourné.)

● (1450)

LE MEXIQUE

LA VISITE DE PARLEMENTAIRES CANADIENS—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend le débat, ajourné le jeudi 10 avril, de l'interpellation du sénateur Fergusson attirant l'attention du Sénat sur la visite de parlementaires canadiens au Mexique, du 6 au 10 janvier 1975.

[Français]

L'honorable Jacques Flynn: Honorables sénateurs, j'ai eu l'avantage en 1960 de faire mon premier voyage au Mexique. J'étais alors vice-président de la Chambre des communes. L'Orateur, le très honorable Roland Michener, avait reçu une invitation de la part du gouvernement du Mexique de représenter la Chambre des communes à l'occasion des fêtes qui devaient marquer le 150^{ème} anniversaire de l'indépendance de ce pays. Pour des raisons d'engagements ultérieurs, car il avait accepté d'être ailleurs, il était en Angleterre à ce moment-là, et il m'avait confié la tâche et l'agréable plaisir d'aller au Mexique représenter la Chambre des communes.

Je suis revenu de ce voyage avec les meilleurs souvenirs de l'hospitalité du Mexique et des Mexicains. Cette année, lorsque j'ai fait partie de la délégation qui devait recon-

[Le sénateur Molgat.]

trer les parlementaires du Mexique, à Mexico, au début de janvier, j'ai eu une seconde expérience. Je suis revenu avec d'aussi agréables souvenirs. Je dirais même davantage, puisque j'ai mieux connu le Mexique.

[Traduction]

J'ai eu l'honneur et le privilège, au début de cette année, comme membre de la délégation parlementaire canadienne, de visiter de nouveau le Mexique, notre second voisin sur le continent nord-américain. J'aimerais vous donner un compte rendu de ce voyage et partager avec vous quelques-uns des souvenirs que j'en rapporte.

Le Mexique d'aujourd'hui n'est pas le Mexique des anciennes caricatures ni des films de troisième ordre d'Hollywood. Ce n'est plus le Mexique de Zapata et de Pancho Villa, des bandits et du «manana» ou simplement des tortillas et du tequila. Le Mexique contemporain connaît une vie trépidante. C'est un pays moderne, hospitalier, dynamique qui a un but et une orientation bien précise. Sa population vit d'idéaux et déborde d'énergie et de détermination en vue de les atteindre.

Nous avons des relations diplomatiques avec le Mexique depuis trois décennies. Mais ce n'est vraiment que depuis quelque temps que nous connaissons le Mexique et que nous nous rendons compte de tout ce que nous avons en commun avec ce pays. Depuis bon nombre d'années déjà, il y a rarement eu un problème mondial de quelque importance sur lequel le Mexique et le Canada, en tant que pays d'envergure, de puissance et de richesse moyennes, n'ont pas fait cause commune. Il en a été de même au sujet de nombreux problèmes d'ordre international, et nous avons dû résoudre beaucoup de problèmes analogues sur les plans social, économique et culturel. Tout cela aurait dû nous rapprocher il y a bien longtemps, mais il n'en a pas été ainsi.

Jusqu'à ces dernières années, nous étions des étrangers sur un même continent—ignorants l'un de l'autre en tant que pays et séparés artificiellement par nos pressantes préoccupations mutuelles au sujet des États-Unis. Mais les temps ont changé. Et ces dernières années, les relations du Canada avec le Mexique ont pris une rapide expansion dans tous les domaines—politique, économique, culturel et commercial. La visite au Canada, il y a deux ans, du président du Mexique, M. Echeverria, nous a permis de conclure d'importants accords bilatéraux qui ont donné lieu à des projets et programmes avantageux pour les deux pays.

Ces deux dernières années, il y a eu des missions commerciales au Mexique, sous la direction de ministres canadiens, des comités ministériels canado-mexicains et des conférences bilatérales de comités d'hommes d'affaires. Tout cela a donné d'importants résultats sur le plan des affaires et a permis de renforcer et d'étendre consultation et collaboration entre les deux gouvernements et les secteurs privés des deux pays.

Le Mexique est, aujourd'hui, le partenaire commercial du Canada le plus diversifié de toute l'Amérique latine. Le commerce entre les deux pays s'établit entre 300 et 350 millions de dollars par an. Chacun de nos deux pays a de nombreux produits dont l'autre a grandement besoin. Ainsi, si nous avons des fraises et des tomates fraîches en janvier, c'est grâce au Mexique. Par contre, s'il a du papier pour imprimer ses quotidiens, c'est en grande mesure grâce à nous.